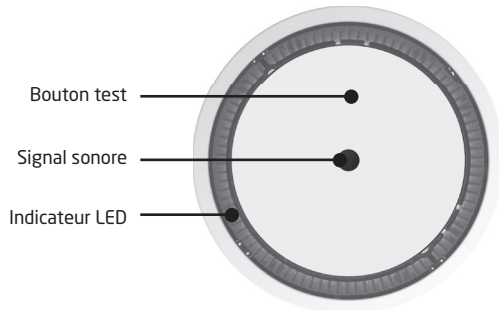


Merci d'avoir acheté notre détecteur avertisseur autonome de fumée !

Veuillez lire attentivement ces instructions et les conserver dans un endroit sûr pendant toute la durée de vie du produit.

Description du produit et utilisation prévue

Ce détecteur de fumée (livré avec pile), muni d'un capteur optique, est destiné à être installé dans des immeubles d'habitation, des appartements et des pièces à usage résidentiel. Les détecteurs de fumée sont conçus pour avertir rapidement de la présence de fumée et d'incendie, afin de pouvoir réagir de manière adéquate face à cet événement dangereux. Veuillez toujours consulter les réglementations en vigueur en matière d'avertisseur de fumée.



Caractéristiques du produit

Méthode de détection	Optique
Alimentation électrique	Pile scellée (non remplaçable)
Durée de vie de la pile	10 ans
Puissance sonore	85 dB (A) à 3 mètres
Sensibilité de l'alarme	0,115-0,181 dB/m
Zone de détection	20-40 m ²
Température de fonctionnement	0°C-40°C
Taux d'humidité en fonctionnement	< 93 %
Date de remplacement	Voir l'étiquette du produit
Voyant d'alarme individuel	Oui
Dispositif de mise en sourdine de l'alarme	Oui / Délai de silence : 5-15 minutes
Avertissement de pile faible	Oui
Bouton de mise en sourdine en cas de pile faible	Oui / Délai de silence : 10 heures
Installation dans les véhicules type camping-car, mobile home, caravane	Oui
Emplacement de montage	Plafond
Interconnectable	Non

Avertissements :

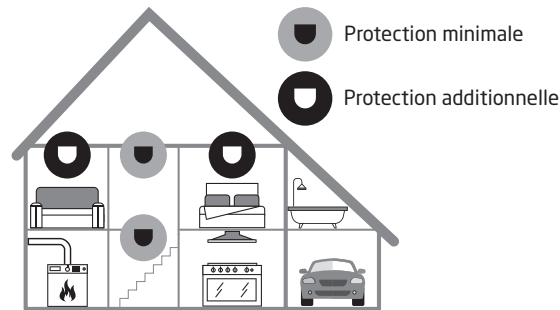
- Pour éviter toute blessure, cet appareil doit être solidement fixé au plafond conformément aux instructions d'installation.

- La pile ne doit pas être exposée à des températures excessives (soleil direct, flamme...).
- Ne pas peindre ou recouvrir le détecteur de fumée.

Où installer un détecteur de fumée

Les détecteurs de fumée doivent être installés de manière à ce qu'aucun obstacle ne vienne gêner la propagation de la fumée dès le départ de l'incendie.

- Installez-les au moins dans les zones de couchage (en particulier dans les chambres d'enfants) ;
- Installez au moins dans les escaliers/couloirs ;
- Au plafond au centre de la pièce ;
- À au moins 50 cm du mur et d'autres objets ;
- Hauteur maximale d'installation : 6 mètres.



Où installer un détecteur de fumée dans les pièces particulières ?

- Couloirs dont la largeur maximale est de 3 mètres : Max. 15m entre 2 détecteurs de fumée. Max. 7.5m à l'avant de la galerie et des détecteurs de fumée aux débuts/croisements des couloirs.

Pièces mansardées :

- En cas d'inclinaison du plafond >20° par rapport à l'horizontale : les détecteurs de fumée doivent être installés à au moins 0.5m et au plus 1m du plafond ;
- Pentes de toit partielles : si la largeur de la partie plate du plafond est ≤ 1m, considérez que l'inclinaison du plafond est >20°. Si la largeur de la partie plate du plafond est >1m, considérez que le plafond est plat ;

Pièces aux plafonds à plusieurs pentes :

- La hauteur des différentes pentes est ≤ 0.2m : poutres : le détecteur de fumée peut être aussi bien installé sur les poutres qu'au plafond ;
- La hauteur des différentes pentes est > 0.2m et la surface de panneaux de plafond > 36m² : un détecteur de fumée devrait être installé sur chaque panneau de plafond ;
- La hauteur des différentes pentes est > 0.2m et la surface de panneaux de plafond ≤ 36 m² : considérez-le comme un plafond unique.

Où ne pas installer un détecteur de fumée

- Dans un environnement présentant un risque élevé de courants d'air (par ex. à proximité d'un système de climatisation, de ventilateurs et de bouches d'aération). Le déplacement de l'air peut empêcher la pénétration de la fumée dans le détecteur de fumée ;
- Dans les zones où des combustions se produisent régulièrement, comme les cuisines ;
- Les zones à forte humidité comme les salles de bains, ou à proximité d'appareils tels que les lave-vaisselles ou les machines à laver.

Mise en service

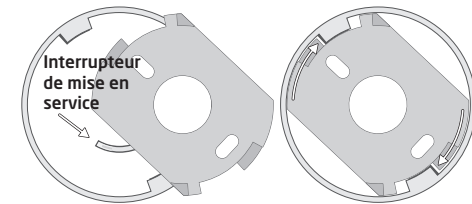
Avant de mettre en service votre détecteur de fumée, il est important de l'activer et de le tester pour en vérifier le bon fonctionnement.

- Placez la plaque de montage sur le détecteur de fumée et fixez-le en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre. Lorsque le détecteur de fumée est correctement serré, l'interrupteur d'activation émet un signal sonore fort.

- Vérifiez que votre détecteur de fumée est correctement activé en appuyant sur le bouton de test. Si aucun son ne se produit, le détecteur de fumée n'a pas été activé correctement et ne doit pas être utilisé !

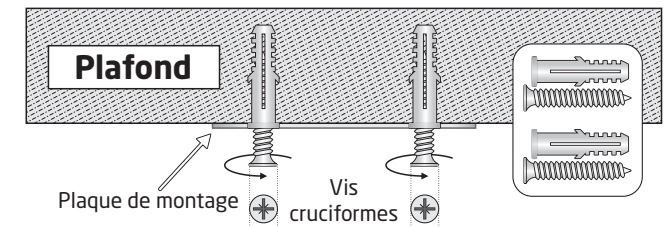
Pour un test fiable, appuyez sur le bouton test pendant environ 10 secondes, jusqu'à ce que deux séquences de 3 bips soient générées et relâchez.

- Il est recommandé d'écrire la date de remplacement (10 ans) sur l'étiquette ou autre.



Montage

- Retirez la plaque de montage du détecteur de fumée ;
- Placez la plaque de montage à l'emplacement souhaité et marquez l'endroit où les trous doivent être percés ;
- Percez deux trous d'un diamètre de 5 mm ;
- Enfoncez les chevilles dans les trous ;
- Insérez les vis dans la plaque de montage, et vissez fermement ;
- Placez le détecteur de fumée sur le support de montage et fixez-le en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre ;
- Dès qu'il est correctement placé, le détecteur de fumée émet un signal sonore (bip) ;
- Testez le bon fonctionnement de votre détecteur de fumée en appuyant sur le bouton de test. Si aucun son n'est produit, le détecteur de fumée ne fonctionne pas correctement et ne doit pas être utilisé !



Bouton de mise en sourdine de l'alarme

Lorsque l'appareil détecte de la fumée et passe en mode alarme, il est possible de mettre l'alarme en sourdine pendant 5 minutes au minimum et 15 minutes au maximum en appuyant sur le bouton test. Le détecteur de fumée se réinitialise et reprend ensuite son mode de fonctionnement normal. En cas de particules de combustion dans l'air, le détecteur de fumée se remet en mode alarme.

AVERTISSEMENT : avant d'utiliser le bouton de mise en sourdine de l'alarme, identifiez la cause de l'alarme et assurez-vous qu'il n'y a pas de danger.

Mode pile faible

Le détecteur de fumée indiquera que la pile est déchargée en émettant un signal sonore répétitif et en clignotant, pendant environ 30 jours. ATTENTION : BATTERIE SCÉLÉE NON REMPLAÇABLE. Lorsque cet avertissement se produit, remplacez l'appareil dès que possible ! Le signal d'avertissement de pile faible peut être désactivé pendant dix heures, en appuyant sur le bouton de test. Dans ce mode, le détecteur de fumée continuera de fonctionner afin de détecter de la fumée.

Mode «anomalie»

Lorsque le détecteur de fumée ne fonctionne pas correctement, il se met en mode «anomalie». Essayez de nettoyer le détecteur de fumée (voir paragraphe maintenance) ou remplacez le détecteur de fumée !

Maintenance


- Vérifiez chaque semaine le bon fonctionnement de ce détecteur de fumée grâce au bouton Test. Si le détecteur de fumée fonctionne correctement, il émettra un signal sonore fort. En raison du volume sonore de l'alarme, assurez-vous de toujours vous tenir à distance de l'appareil lorsque vous effectuez le test. Si le détecteur de fumée ne génère pas de signal sonore, il doit être remplacé immédiatement !
- Nettoyez le détecteur de fumée au moins une fois par mois pour enlever la saleté, la poussière ou les débris. Utilisez un aspirateur avec une brosse douce et passez l'aspirateur sur tous les côtés et le couvercle du détecteur de fumée. Ne retirez pas le capot supérieur du détecteur de fumée pour nettoyer l'intérieur.
- N'essayez pas de réparer vous-même ce détecteur de fumée car cela risque d'annuler votre garantie. Si le détecteur de fumée présente un dommage lié à son fonctionnement, il doit être remplacé !
- Une fausse alarme est souvent causée par de la poussière ou de la vapeur.

Garantie

Evacuate garantit que le détecteur de fumée joint est exempt de tout défaut matériel et de fabrication dans le cadre d'une utilisation domestique et dans des conditions normales pour une période de 10 ans à partir de la date d'achat*. Evacuate garantit le remplacement de l'appareil pendant la période de 10 ans à compter de la date d'achat, à condition que le produit soit retourné au revendeur avec une preuve d'achat datée.

La responsabilité de Evacuate est strictement limitée au seul remplacement des produits défectueux par un produit identique ou équivalent. Nous ne serons tenus à aucune indemnisation ou réparation, y compris pour dommages immatériels ou indirects tels que notamment manque à gagner, perte d'utilisation ou de revenus, réclamation d'un tiers, détérioration de matériel...

Recyclage et élimination des déchets

 Le symbole DEEE indique que ce produit et ses piles doivent faire l'objet d'une collecte sélective. Les piles doivent être retirées du produit par une personne qualifiée, en ouvrant le produit. Lorsqu'ils atteignent leur fin de vie, les confier à un centre de collecte de déchets agréé dans votre région, afin de garantir une élimination ou un recyclage en toute sécurité. Le but est de protéger l'environnement, la santé humaine et les ressources naturelles !
Protection de l'environnement : membre de l'organisme Ecologic

Service

Certifié par AFNOR Certification (www.afnor.org).

N° d'appel du service d'assistance téléphonique : 09 71 00 49 98

Le marquage CE apposé sur ce produit confirme sa conformité aux directives européennes applicables et, en particulier, sa conformité aux spécifications harmonisées de la norme EN 14604:2005, relative au règlement sur les produits de construction 305/2011.

Le marquage NF-DOMESTIC FIRE SAFETY offre une garantie de sécurité et de qualité constante, contrôlée par des experts. Grâce à ses contrôles rigoureux et exhaustifs (système de gestion de la qualité du titulaire, inspections des produits, audits et tests de contrôle, etc.), le marquage NF garantit entièrement aux consommateurs que les produits certifiés sont conformes. Le marquage NF-DOMESTIC FIRE SAFETY confirme la conformité du produit aux règles de certification NF 292.

CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES : conforme. Conditions nominales de déclenchement/Sensibilité, délai de réponse (temps de réponse) et performance en condition de feu. Fiabilité opérationnelle. Tolérance de la tension d'alimentation. Durabilité de la fiabilité opérationnelle et du délai de réponse, résistance à la température, résistance aux vibrations, résistance à l'humidité, résistance à la corrosion, stabilité électrique.

*Hors pile



Aperçu de la signalisation LED et acoustique

Mode de fonctionnement	Signal LED (clignotement)	Signal sonore (bip)	Description
Normal	1 fois par 40 secondes	Aucun	Le dispositif fonctionne correctement
Test	1 fois par seconde (3x) pause de 1,5 seconde	1 fois par seconde (3 x) pause de 1,5 seconde	Le dispositif est en cours de test
Alarme	1 fois par seconde (3x) pause de 1,5 seconde	1 fois par seconde (3 x) pause de 1,5 seconde	Le dispositif a détecté de la fumée
Mise en sourdine de l'alarme	1 fois toutes les 8 secondes	Aucun	Le détecteur de fumée est mis en sourdine
Pile faible	1 fois toutes les 40 secondes (avec signal sonore)	1 fois toutes les 40 secondes (avec flash)	La pile est déchargée
Mode sourdine pile faible	1 fois toutes les 40 secondes	Aucun	L'avertissement de pile faible est coupé
Avertissement de panne	1 fois toutes les 40 secondes (avec signal sonore)	1 fois toutes les 40 secondes (avec flash)	Le dispositif ne fonctionne pas correctement

EVACUATE

DÉTECTEUR DE FUMÉE

Manuel d'utilisation DAAF autonomie 10 ans garantie 10 ans*
EVA033527 / NS-DAAF06-E2-1



Identification

Type de produit	Détecteur avertisseur autonome de fumée (DAAF)
Code produit	EVA033527
Distribué par	EVACUATE
Adresse	330 rue Jacques de Lesseps ZAIN Loire Sud 42160 Andrézieux-Bouthéon (France)
Site internet	www.evacuate.fr



EVA033527
0333 Smoke Alarm
EN 14604:2005 + AC:2008
20 DoP: EVA033527-DOP-01



Fonctionnalités certifiées par la marque NF

Installation	Plafond
Fonctionne avec	Pile incluse
Autonomie de la pile	10 ans, scellée non remplaçable
Témoin lumineux d'alarme	Oui
Prévu pour l'installation dans le mobile-home / caravane / camping-car	Oui
Mise en pause de l'alarme sonore	Oui
Report défaut de batterie la nuit	Oui